



INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Enseignement secondaire

Année scolaire 2022-2023


Place du Nouveau Marché-aux-Grains 24 - 1000 Bruxelles

www.institutdemotcouvreur.be - [idc.smartschool.be](https://www.idc.smartschool.be)

[@institutdemotcouvreur](https://www.instagram.com/institutdemotcouvreur) - [@institutdemotcouvreur](https://www.facebook.com/institutdemotcouvreur)



DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION

- ❶ Dernier bulletin reçu ou photocopie recto-verso de celui-ci.
En cas d'examen de passage, une attestation des résultats obtenus.
 - ❷ Le diplôme de fin d'études primaires (**C.E.B.**) pour l'inscription **en 1^{ère} secondaire**, ainsi que le **F.U.I. (le Formulaire Unique d'Inscription)**. Le C.E.B. doit nous parvenir **impérativement** avant le **30 juin**.
 - ❸ Une photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève et des parents.
Pour les cartes d'identité électronique, une copie de l'attestation délivrée par l'administration communale pour les renseignements non fournis sur la carte d'identité.
 - ❹ **Deux** photos format carte d'identité, une pour le dossier et une pour le journal de classe.
 - ❺ Une composition de famille délivrée après le 1^{er} septembre de l'année en cours pour les **élèves majeurs étrangers hors Union Européenne**.
 - ❻ **POUR LES ELEVES-STAGIAIRES :**
 - 4 photos format carte d'identité,
 - 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève,
 - la carte de vaccination,
 - le document ci-joint de l'O.N.E. à faire remplir par le médecin traitant.
 - un extrait du casier judiciaire (modèle 2) est exigé pour les élèves s'inscrivant dans les sections **5A-5P-5AN-6A-6P et 7P**
-  **Sans ce document, l'accès aux stages leur sera refusé**
- ❼ **Le paiement des frais forfaitaires (par virement).**

* Tout document manquant à l'inscription doit être remis en mains propres aux personnes responsables des dossiers ou, en cas d'absence, au « grand secrétariat » (**sous enveloppe en indiquant le NOM et la CLASSE**).

Le Directeur
M. PIROTTE